

Energies renouvelables en Haute Loire : le mas de Bonnefont entre dans la lumière !

Nous vous l'annonçons dans le dernier bulletin... les travaux pour l'installation de l'équipement solaire du mas ont démarré à la mi-juillet.

Le principe de l'installation est relativement simple. Le rayonnement énergétique qui nous parvient du soleil est une énergie facilement utilisable. Ce sont les cellules photovoltaïques ou photoliques qui vont convertir l'énergie lumineuse du soleil en énergie électrique utilisable. L'électricité ainsi produite sera stockée dans une série de batteries nous permettant d'en disposer à n'importe quel moment (nuit ou journée sans soleil). Ce type d'installation est tout à fait adapté à un site isolé comme Bonnefont (éloignement des réseaux électriques, besoins saisonniers correspondant à la période d'ensoleillement maximum, espace disponible très important) et entre également dans la logique du développement durable prônée par l'association depuis sa création (énergie propre, renouvelable...). Les 28 panneaux solaires (soit 25m²), seront installés sur un terrain très ensoleillé en arrière des bâtiments (très peu visibles). Des aspects esthétiques, patrimoniaux et énergétiques (inclinaison non optimale des toitures) nous ont naturellement conduit à ne pas installer ces panneaux sur les toits des bâtiments. L'énergie produite en crête sera de l'ordre de 2100 watts (transformée en courant alternatif de 220V). Cette puissance nécessaire a été évaluée par une étude approfondie de nos besoins. Cette évaluation tient compte des besoins ordinaires des 2 à 4 personnes permanentes sur le site mais intègre également les besoins de pointe liés à la présence de 40 personnes pendant quelques jours ou quelques semaines de l'année. L'énergie nécessaire au pompage de l'eau de pluie recueillie et des eaux recyclées, à l'alimentation d'un réfrigérateur et d'un système d'éclairage et de projection pour la partie exposition a également été considérée. Un panneau pédagogique, présentant la consommation et la production d'énergie ainsi que le fonctionnement de l'installation solaire, sera mis à disposition des visiteurs.

A cause des difficultés d'acheminement, le matériel le plus fragile (panneaux, batteries...) a été hélicoptéré le 29 juillet. Coup de chapeau à la sympa-

thique et non moins compétente équipe de la société Solaris, sous-traitante de Total Energie, qui a réalisé l'ensemble des travaux d'installation dans des conditions difficiles (accessibilité, terrain très rocailleux...).

Le coût total du projet s'élève à 75 000 € TTC. Cet investissement est inférieur à ce qu'aurait été la mise en place d'une série de poteaux électriques (défilant sur le magnifique cadre) ou l'éventuel enfoncement des câbles. Le projet est subventionné à hauteur de 95 %. Mise à part l'aide apportée pendant les travaux SOS Loire Vivante contribue a hauteur de 3500 €. L'installation reste propriété de l'EDF qui en assurera l'entretien (changement des batteries etc...).

Nous remercions l'ensemble des partenaires ayant permis la mise en œuvre de ce projet pilote en site isolé (EDF, Syndicat d'Électrification Rural de Haute-Loire, ADEME, Direction Départementale de l'Équipement, Société d'Études et de Réalisations Techniques, CEGELEC, Total Energie). Un grand merci également à l'association ERE 43 pour son agréable coopération. Nous espérons que ce projet aidera à la promotion de l'énergie solaire (voltaïque ou thermique) dans notre département et notre région. Rappelons que nous disposons en Haute Loire et plus largement en Auvergne d'un ensoleillement extraordinaire mais encore trop peu exploité !

Une documentation sous forme de diapositives est en cours de réalisation par Jean Paul Chabanon de St Martin de Fugères. Ce grand personnage, membre du Conseil d'Administration est également responsable de toutes les questions techniques et logistiques liées au Mas. **Le projet de ce travail aura lieu lors de l'inauguration du "Solaire" le week-end du 19-21 septembre 2003, dans le cadre de notre assemblée générale et de la venue de Pedro Arroyo (voir programme page 1).**



Curieux, les habitants de Saint-Martin-de-Fugères sont venus assister à l'hélicoptage



Des sous pour Bonnefont ...

Même si les principaux travaux de rénovation du Mas sont aujourd'hui terminés, il reste beaucoup de travail... L'installation solaire, la mise en place du système d'épuration biologique, du recyclage des eaux grises et du système de récolte/stockage/filtrage des eaux de pluie pour la saison 2004 représentent un coût élevé. Malgré l'aide des jeunes du chantier international et les efforts de nos bénévoles et salariés, nous devons trouver la somme de 8 000 €. Alors une fois de plus nous faisons appel à vous pour nous aider (bulletin de souscription joint). **Merci d'avance...**

Un site internet pour un développement durable de la Haute Vallée de la Loire

Le site internet de la Haute Vallée de la Loire commence à prendre forme. Nous travaillons aujourd'hui en collaboration avec un réseau de communes, d'Associations et de particuliers. A cette occasion, nous tenons à remercier la mairie de Goubon qui va devenir la collectivité pilote pour ce projet. Initié par notre association, ce projet a pour objectif de promouvoir un développement durable et respectueux pour la Haute Vallée de la Loire.

Actuellement en phase de test, ce site vous propose tout d'abord de partir à la découverte de la Haute Vallée de la Loire, de son climat, de sa géologie, de sa géomorphologie, de son hydrologie, des uni-

tés écologiques la composant, de la biodiversité associée et de l'histoire de la présence humaine sur la vallée. Vous serez ensuite invités à surfer sur les pages publiées par les mairies ou par des personnes ressources sur la vallée. Pour finir, de nombreux liens pratiques vous seront proposés et vous permettront de préparer vos prochaines vacances dans la région...

Grâce à cet outil, nous offrons à chaque personne (physique ou morale) de partager son savoir et ses connaissances. Ce site se veut interactif et permettra de rassembler et d'échanger de nombreuses données relatives à la vallée. Adresse du site : <http://www.hautevalleedelaloire.com>

Et un barrage de moins sur la Loire...

Voilà, nous vous l'annonçons dans notre bulletin n°42, le barrage de l'ancienne usine hydroélectrique situé en amont de Brives-Charensac sur la Loire va être (enfin) démantelé. L'usine, aujourd'hui détruite, avait cessé sa production en 1997. Il a donc fallu près de 6 ans pour que ce vieux barrage désuet disparaisse du paysage ligérien ! Les travaux commencent début septembre et devraient être achevés début 2004. Nous vous proposerons donc un reportage photo de ce moment historique dans le prochain numéro.

Messieurs d'EDF... la Loire vous remercie !



Erratum... ou quand SOS se trompe !

Nous tenons à apporter des précisions sur l'article consacré à la journée de nettoyage de berges en mai dernier sur la commune de Brives-Charensac paru dans notre numéro précédent. Face à la vive réaction qu'il a suscitée auprès de la municipalité brivoise, nous souhaitons informer nos lecteurs que nous avons commis une erreur en ne vérifiant pas l'information transmise par l'organisateur de cette journée en charge de prospecter les différents partenaires

potentiels. Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article, la mairie était tout à fait disposée à participer à cette journée éco-citoyenne par la biais de prêt de matériel voire par le paiement d'emplacements municipaux.

Nous tenons donc à présenter à travers ces lignes nos excuses auprès de la municipalité de Brives-Charensac en espérant pouvoir, à l'avenir, travailler ensemble pour la réhabilitation et la préservation du fleuve en milieu urbain.

Barrage de Poutès : on marque des points !

Réaction positive de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable à notre demande de saisine

En réponse à notre courrier du 9 mai, Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable vient de nous adresser une lettre qui nous est relativement favorable. En effet, elle est très consciente et admet volontiers que le dossier mérite d'être débattu "dans un cadre plus large que celui prévu par les textes réglementaires qui définissent la procédure d'instruction des concessions". Ainsi, elle vient de demander au préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne d'examiner globalement l'impact des actions déjà réalisées en faveur

des poissons migrateurs sur l'ensemble du bassin. Il devra également identifier les actions concrètes qui seraient à conduire d'ici 2015 en vue de la reconquête de l'ensemble de ce bassin par les saumons. Elle précise que l'hypothèse d'un effacement du barrage de Poutès devra être abordée et analysée à l'occasion des démarches de mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau. C'est un premier pas... la prise de conscience est en marche !

Pour plus d'informations : voir bulletin N°43-44.

